



Domicile conjugale et divorce

Par **papinoux**, le **15/06/2010** à **10:14**

Bonjour,

Je suis marié ,nous souhaitons nous séparer .Le domicile conjugale m'appartient,il me vient par lègue de mon père.

Si je vend la maison ,l'argent de la vente de celle ci tombe t'il dans le partage si il y a divorce ?

Merci